

Annexe au règlement de l'École de Musique Multisite



le Musique du Vallon du Nozon

But de l'école

Le but de l'École allon du Nozon (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique « Echo du Nozon » de Juriens-Romainmôtier.

Instruments

L'EM fournit en principe les instruments d'étude pour les classes de cuivres et percussion. Le cas échéant, l'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Salles de cours

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'école de musique. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

En cas de démission en cours d'année scolaire, l'écolage reste dû pour l'année entière.

Une demande écrite de remboursement d'écolage et un certificat médical sont à adresser au responsable de l'EM pour toute maladie de plus de trois semaines.

Musique d'ensemble

Lors des soirées annuelles de l'Echo du Nozon au mois de mars, les élèves suffisamment avancés sont invités à se joindre à la société pour une ou plusieurs pièces du programme du concert. La participation est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron du Pied du Jura. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour le Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles qui se déroule chaque année au mois de novembre. Le financement des concours est offert aux élèves par l'Echo du Nozon.

Camp de musique

Les élèves de l'EM dès 12 ans ou plus sont encouragés à participer au camp de musique de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises qui a lieu chaque année au début des vacances scolaires d'été. Une participation à la finance d'inscription est offerte par l'Echo du Nozon.